



HAL
open science

Une “ France en miniature ” - Données brutes d’observation de la Convention citoyenne pour le climat

Jean-Michel Fourniau, Bénédicte Apouey, Solène Tournus

► To cite this version:

Jean-Michel Fourniau, Bénédicte Apouey, Solène Tournus. Une “ France en miniature ” - Données brutes d’observation de la Convention citoyenne pour le climat. Gis Démocratie et participation. 2020. halshs-03910234v1

HAL Id: halshs-03910234

<https://shs.hal.science/halshs-03910234v1>

Submitted on 21 Dec 2022 (v1), last revised 28 Jan 2023 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Données brutes d'observation de la Convention citoyenne pour le climat

Volume A - Une « France en miniature »

Données sociodémographiques issues du tirage au sort

L'expérience de la [Convention Citoyenne pour le Climat](#) (CCC), dans laquelle 150 citoyens tirés au sort ont travaillé pendant sept sessions de 3 jours (plus deux à distance) d'octobre 2019 à juin 2020, et rendu leurs 149 propositions au Président de la République en juin 2020 pour parvenir à « réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici 2030 dans un esprit de justice sociale », est un exercice démocratique inédit tant par son ambition que son ampleur.

La CCC a fait l'objet d'un dispositif original de suivi. Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé début septembre 2019 par le Comité de gouvernance, une quarantaine de chercheuses et chercheurs se sont engagé·es individuellement ou par équipe dans l'observation directe de l'ensemble des modalités de travail de la CCC. Ce collectif très pluridisciplinaire a rassemblé des chercheuses et chercheurs en sciences sociales s'intéressant à l'objet même de la Convention – la réduction des émissions de gaz à effet de serre –, à ses modalités et à ses résultats en termes de politiques climatiques ou d'exercice démocratique, aux conditions sociopolitiques de son émergence et de prise en compte de ses résultats, à la capacité de citoyen·nes de juger d'arbitrages sur lesquels butent les politiques ou les expert·es, et aux modalités de leur délibération sur des changements de grande ampleur. L'observation directe des délibérations entre les citoyen·nes à chacune des tables de discussion était couplée avec une enquête quantitative par questionnaires, en entrée et sortie de chaque session, pour sonder les valeurs des citoyen·nes, leurs attitudes envers le changement climatique et leurs opinions sur des mesures de politique publique, et sur la qualité des échanges dans leur assemblée, avec quelques questions répétées pour saisir les changements dans la durée de la CCC.

Dans un esprit d'ouverture des données de recherche au public, l'ensemble des données quantitatives collectées par ce collectif de chercheuses et chercheurs sont rendues publiques. Ces données sont publiées en trois volumes :

[Les données du recrutement](#) : Données sociodémographiques issues du tirage au sort (ce volume A : [halshs-03908892](#)).

Et, pour les données issues du dépouillement des questionnaires :

[Les données comparées](#) à celles d'enquêtes nationales (pour les questions choisies en vue de cette comparaison) : volume B, [halshs-03908907](#).

[Les données session par session](#) avec les questionnaires correspondants : volume C (8 livrets, un par session).

Il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit de données brutes, sans analyse ni interprétation, elles n'ont donc en aucun cas valeur de résultats. Plusieurs analyses des chercheuses et chercheurs du collectif utilisant ces données ont été publiées en 2022 ou le seront en 2023, en particulier :

- Giraudet Louis-Gaëtan et 29 autres signataires, 2022, « "Co-construction" in *Deliberative Democracy: Lessons from the French Citizens' Convention for Climate* », *Humanities and Social Sciences Communications*, [DOI:10.1057/s41599-022-01212-6](#).
- Hélène Landemore et Jean-Michel Fourniau (dir.), 2023, *Les assemblées citoyennes, une nouvelle forme de représentation démocratique ?*, dossier du n° 2022-3 de la revue *Participations*, <https://www.cairn.info/revue-participations-2022-3.htm>.
- Reber Bernard, Courant Dimitri (dir.), 2023, *Convention citoyenne pour le climat. Démocratie délibérative et transition écologique juste*, Paris, ISTE, à paraître.

Volume A - Une « France en miniature »

Le recrutement et les caractéristiques sociodémographiques des citoyens tirés au sort pour la Convention citoyenne pour le climat

Jean-Michel Fourniau (Gis *Démocratie et Participation* et comité de gouvernance de la Convention),
Bénédicte Apouey (Paris School of Economics, CNRS) et
Solène Tournus (Gis *Démocratie et Participation*)

Trois caractéristiques sont classiquement requises pour garantir la légitimité démocratique des dispositifs de participation politique : la représentativité descriptive ou démographique des publics assemblés (*input legitimacy*), leur caractère inclusif et la qualité de leur délibération (*throughput legitimacy*) et la portée des résultats (*output legitimacy*).

Pour la Convention citoyenne pour le climat (CCC), « 150 » citoyennes et citoyens ont été tiré-es au sort, afin de constituer une « France en miniature », le plus possible représentative de la diversité de la population d'au moins 16 ans résidant sur le sol national. Ce volume A des *Données brutes d'observation de la Convention citoyenne pour le climat* examine la représentativité descriptive de la CCC en présentant les tableaux récapitulant la répartition des citoyen·nes tiré·es au sort puis présent·es lors des sessions selon les différents caractéristiques sociodémographiques retenues pour leur sélection.

Table des matières

1.	LE RECRUTEMENT INITIAL DES 150 CITOYENS DE LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT	3
2.	ATTRITION DU PANEL ET RECRUTEMENTS COMPLEMENTAIRES	7
3.	CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES PARTICIPANTS A LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT	8
4.	LES CITOYENS PRESENTS AUX SESSIONS DE LA CONVENTION	10
5.	COMPOSITION DES GROUPES THEMATIQUES DE LA CONVENTION	15

1. Le recrutement initial des 150 citoyens de la Convention citoyenne pour le climat

Le recrutement des « 150 citoyens tirés au sort » membres de la Convention citoyenne pour le climat a été réalisé par Harris Interactive, agence qui avait également réalisé le tirage au sort des 1 400 citoyens ayant participé en mars 2019 aux conférences citoyennes régionales métropolitaines du « grand débat national ». Harris Interactive a d'abord constitué, sous contrôle d'huissier, le jeudi 8 août 2019, une base de 300 000 numéros de téléphones par tirage au sort parmi l'exhaustivité des racines de numéros attribués par l'ARCEP en métropole. On parle souvent, par abus de langage, d'une « génération aléatoire »¹. Cette base comportait 85% de numéros de portables (soit 255 000) et 15% de fixes (soit 45 000). L'agence a contacté ces numéros de téléphone un à un à partir du lundi 26 août 2019.

Un échantillon de 150 personnes ne peut jamais être « représentatif » de la population française au sens statistique du terme. L'objectif du recrutement était donc que toutes les catégories de population retenues comme quotas de recrutement par le comité de gouvernance soient bien représentées dans l'échantillon. En effet, l'aléa du tirage au sort ne suffit pas à créer « naturellement » une diversité forte de l'échantillon, comme l'ont montré les biais de constitution des conférences citoyennes régionales du « grand débat national », en particulier sur le niveau d'éducation des participants, alors que l'échantillon était de 1400 personnes.

La méthode de sélection consiste à partir d'un tirage au sort probabiliste (égalité des chances d'être tirée au sort pour tout individu de la base de sondage, ce qui était le cas pour les n° de téléphone), à corriger le tirage au sort par une panélisation : au fil des appels téléphoniques des numéros tirés au sort, certains répondants ne sont pas retenus car leur profil est déjà trop présent dans l'échantillon. À l'inverse, certains profils sous-représentés, en particulier géographiquement, peuvent être ciblés par des appels complémentaires. Cette méthode de sélection au fil des appels téléphoniques est très généralement utilisée et conduit, du fait des différences de motivation et de disponibilité entre les personnes contactées, à recruter préférentiellement des « citoyens délibératifs » qui donnent plus facilement leur accord parce ce que sont des personnes qui attachent plus d'importance que d'autres à exprimer leur avis et à participer à un exercice collectif, qui craignent moins l'expression du désaccord politique en face à face et sont plus disposées à évoluer dans leurs opinions du fait de la valeur sociale qu'elles attribuent à la discussion collective².

Panélisation

Pour la panélisation, outre les quotas classiques systématiquement utilisés par les instituts de sondage (genre, âge, CSP, Région, type de communes), le comité de gouvernance avait exigé que :

1. le niveau d'éducation soit un quota du recrutement ;
2. le type de communes considéré soit le zonage en aires urbaines de l'Insee (et non la taille de l'agglomération comme c'est souvent le cas).

Par ailleurs, le comité de gouvernance a décidé de considérer la population résidant en France de plus de 16 ans, donc de recruter quelques mineurs entre 16 et 18 ans. Sept mineurs ont effectivement participé à la Convention citoyenne pour le climat.

1. Une véritable « génération aléatoire » aurait produit de nombreux numéros inexploitable, non seulement non-commercialisés par les opérateurs à un client réel, mais aussi des numéros non-attribués par l'ARCEP à un opérateur.

2. Voir Fourniau Jean-Michel, 2018, « [La sélection des mini-publics entre tirage au sort, motivation et disponibilité](#) », in Sintomer Y. et Rabatel L. (dir.) (2019), [Tirage au sort et démocratie. Histoire, instruments, théories](#), Bruxelles, De Boeck Supérieur, Hors série 2019 de la revue *Participations*, pp. 373-400.

Pour les habitants des collectivités d'outre-mer, le comité de gouvernance a décidé pour favoriser leur participation, de les recruter parmi les ultramarins temporairement en formation en métropole, en tirant au sort dans le fichier de ceux ayant bénéficié d'une aide de LADOM (l'Agence d'outre-mer pour la mobilité). Six ultramarins ont effectivement participé à la Convention citoyenne pour le climat.

Le comité de gouvernance a décidé de compléter le panel par deux personnes en situation de grande pauvreté recrutées directement par le CESE avec l'aide des Petits frères des pauvres.

Enfin, les deux agriculteurs issus du tirage au sort initial ayant déclaré forfait avant la première session, un tirage au sort complémentaire a été réalisé sur l'annuaire professionnel France Télécom et deux agriculteurs ont été recrutés.

On trouvera ci-après les tableaux récapitulant la ventilation des citoyens recrutés et présents lors de la première session de la Convention citoyenne pour le climat selon les différents quotas de recrutement.

Appels téléphoniques

Pour la campagne d'appel, l'agence a mobilisé, à partir du lundi 26 août 2019, une équipe de 10 enquêteurs encadrée par un chef d'équipe, chargés d'appeler un à un, dans un ordre aléatoire, les numéros tirés au sort dans le créneau horaire de 18-21h. Des envois de SMS ont été réalisés à partir du 29 août avant appel des numéros. Quand l'équipe composait un numéro tiré au sort, l'identité du correspondant n'était pas connue à l'avance, ce qui a réservé quelques surprises³. Quand les personnes décrochaient, la Convention citoyenne était présentée et, si elles ne raccrochaient pas (ce qui se passait dans près de 9 cas sur 10), il leur était proposé de répondre à un court questionnaire (établi par Harris et validé par le comité de gouvernance) pour vérifier leurs caractéristiques socioéconomiques. Si la personne entrait dans les quotas de sélection, il lui était proposé de participer à la Convention citoyenne. À mesure que les personnes appelées acceptaient de participer, Harris mettait sur liste d'attente certains profils déjà bien représentés dans l'échantillon, qui n'étaient sélectionnés qu'en cas de désistements. Harris a constaté que le principal biais d'acceptation était le niveau de diplôme. Aussi, l'équipe de recrutement a été étoffée et la plage horaire d'appel élargie à partir du 7 septembre pour résorber la sur-représentation des personnes les plus diplômées parmi celles qui acceptaient de participer.

Au cours de ce processus de recrutement, du 26 août au 23 septembre 2019, l'Agence a, au total, composé (numéro appelé ou SMS envoyé à) 96 500 numéros tirés au sort et correspondant à un abonné. Parmi les 96 500 numéros composés, 11 400 personnes ont engagé l'échange, soit en répondant au SMS (par oui ou par non), soit en décrochant l'appel, etc. Parmi ces 11 400 personnes :

700 n'étaient pas éligibles pour participer (moins de 16 ans, résidant à l'étranger, etc.)

6 600 ont refusé de participer, ou y ont renoncé (pas intéressées, pas disponibles, etc.)

4 100 ont exprimé de l'intérêt pour participer, sachant que :

3 910 environ n'ont pas pu aller au bout de la démarche (profils déjà représentés dans l'échantillon, abandons en cours de recrutement, etc.)

191 ont été retenus : 150 titulaires + 41 suppléants

3. L'appel de Daniel Cohn-Bendit. Voir Rémi Noyon et Sébastien Billard, « Le tirage au sort des 150 Français pour la Convention citoyenne sur le climat a réservé une surprise », *L'Obs* du 25/09/2019.

Finalisation du recrutement initial

Quand les personnes avaient accepté (au besoin suite à un second appel), il leur était transmis une « convention de participation » à signer avec le CESE. Celle-ci détaillait le déroulement de la Convention citoyenne (dans les conditions définies à l'origine, c'est-à-dire 6 sessions sur une période de 4 mois, de début octobre 2019 à début février 2020), leur engagement de participation, leurs défraiements. Le principal obstacle à surmonter pour constituer le panel a été la disponibilité des personnes tirées au sort. Les mesures proposées pour faciliter la participation de tous — indemnités journalières (au tarif horaire des jurés d'assises), indemnisation pour perte de revenus, prise en charge de l'hébergement et des transports mais aussi de garde d'enfants, courrier d'explication à destination de l'employeur, etc. —, ont permis de constituer un échantillon final respectant au plus près les quotas de recrutement.

Un échantillon final de 191 profils de personnes (150 titulaires et 41 suppléants) ayant accepté de participer et à qui Harris avait envoyé la convention de participation a été fourni au CESE le 26 septembre 2019. Parmi ces 191 profils, 16 désistements de dernière minute ont réduit le panel mobilisable pour la première session de la Convention, du 4 au 6 octobre, à 175 personnes. Parmi ces dernières, le CESE a convoqué 150 titulaires et 15 suppléants. 159 citoyens étaient effectivement présents à cette première session. On trouvera ci-dessous leurs caractéristiques. Tous les suppléants présents ont été titularisés en fin de première session, la Convention comptant alors 165 titulaires (dont 6 n'avaient pu participer à cette première session).

Synthèse du processus de recrutement initial : un panel de volontaires

Le recrutement de la Convention citoyenne réalisé par Harris Interactive a suivi un schéma de recrutement commun à tous les mini-publics tirés au sort, que l'on peut synthétiser ainsi :

Processus de recrutement d'un mini-public	Recrutement de la Convention citoyenne réalisé par Harris Interactive
T ₀ : Constitution de la base de sondage et tirage au sort initial dans la base de sondage	300 000 numéros de téléphones (ARCEP) : 85% de numéros de portables (soit 255 000) et 15% de fixes (soit 45 000), tirés au sort le 8 août 2019 dans la base de l'ARCEP.
T ₁ : Première phase du recrutement	96 500 numéros tirés au sort et correspondant à un abonné, contactés du 26 août au 23 septembre 2019 dans un ordre aléatoire
T ₂ : Processus d'enrôlement : Contacts (téléphone, SMS, ou mail pour les access panel d'internautes) pour présenter le dispositif et solliciter le recrutement	11 400 personnes ont engagé l'échange , soit en répondant au SMS (par Oui ou par Non), soit en décrochant l'appel : 700 n'étaient pas éligibles pour participer (moins de 16 ans, résidant à l'étranger, etc.) 6 600 ont refusé de, ou renoncé à participer (pas intéressées, pas disponibles, etc.) 4 100 ont exprimé de l'intérêt pour participer 3 910 environ n'ont pas pu aller au bout de la démarche (profils déjà représentés dans l'échantillon, abandons en cours de recrutement, etc.)
T ₃ : Éventuels recrutements complémentaires sur d'autres bases de sondage que celle du tirage au sort initial	Recrutement des 6 ultramarins Recrutement des 2 personnes en situation de grande pauvreté Recrutement de 2 agriculteurs
T ₄ : Finalisation du recrutement selon panélisation	191 ont été retenus : 150 titulaires + 41 suppléants => Taux de réalisation (T₄/T₂) < 1,7%

Au total, si l'on rapporte ces 191 personnes au nombre de numéros de téléphone composés (96 500), le « taux de réalisation » (*participation rate*) du tirage au sort est très faible, un peu inférieur à 2%. Si on le rapporte aux 11 400 personnes ayant répondu au téléphone, il est un peu inférieur à 1,7%, niveau assez courant dans le recrutement de mini-publics tirés au sort. Toutefois, Harris Interactive a considéré que l'accueil a été très bon : 36% des personnes qui acceptaient de poursuivre la conversation après avoir décroché se sont déclarées intéressées par le principe de participer à la Convention.

Mais il faut souligner que ce très faible taux de réalisation confère à la motivation et à la disponibilité un poids prépondérant dans la sélection des personnes recrutées par rapport au tirage au sort initial. **Ces personnes sont donc volontaires.** C'est un constat général pour tous les mini-publics (pour lesquels l'accueil est souvent moins bon) et seule une obligation de participation, à l'instar des jurys d'assise, permettrait de rapprocher leur recrutement d'une sélection aléatoire. Toutefois, il convient de noter que le tirage au sort initial permet de sélectionner une population très différente de celle qui résulterait d'un appel direct à volontaires ensuite panélisés selon des quotas de représentativité, comme cela a pu être pratiqué par des collectivités territoriales pour constituer des mini-publics.

2. Attrition du panel et recrutements complémentaires

L'attrition du panel avait été évaluée par le comité de gouvernance à la possible défection, liée à divers accidents et difficultés de la vie, de 5% de citoyens entre deux sessions tout au long de la convention, soit une perte possible de 25% de l'effectif de départ à la 6^{ème} session. Cela justifiait le recrutement initial de 41 suppléants. Cependant, dès la première session, ce réservoir s'était considérablement amoindri, du fait de 16 défections initiales et de la titularisation de 15 suppléants. Pour pallier la faiblesse du réservoir de suppléants encore disponibles, dont les profils sociodémographiques ne permettraient pas de faire face aux défections prévisibles, l'idée de recruter d'un coup 30 nouveaux profils « suppléants » a été envisagée par le comité de gouvernance à la suite de la première session. De fait, les défections enregistrées en cours de Convention ont été beaucoup plus faibles que celles envisagées au départ, et il a été finalement demandé à Harris Interactive des recrutements ciblés pour pallier les déséquilibres par catégorie sociodémographique constatés du fait des abandons recensés avant chaque session. Ainsi :

- 8 profils complémentaires ont été recrutés pour la deuxième session, portant le nombre des membres de la Convention citoyenne à 172 titulaires pour la session 2 (dont 6 personnes ne s'étant pas présentées ou ayant abandonné suite à la première session).
- 6 profils complémentaires ont été recrutés début janvier 2020 avant la 4^{ème} session (initialement prévue en décembre 2019 mais reportée pour cause de grèves), portant le nombre de titulaires à cette session 4 à 178 personnes (mais dont 10 ne s'étaient jamais présentées ou avaient abandonné depuis la 1^{ère} session ou ensuite).

Ces recrutements complémentaires ont permis de conserver jusqu'à la dernière session de juin 2020 l'excellente représentativité de la Convention selon les quotas initiaux de recrutement, en palliant en particulier les abandons nettement plus féminins que masculins.

Corps électoral de la session finale

Pour arrêter le corps électoral des citoyens titulaires à la session 7, session où a été adopté l'ensemble des documents de la Convention citoyenne pour le climat, les 178 titulaires ont été recontactés et 18 personnes qui ne donnaient plus de nouvelles depuis plusieurs mois (absents depuis janvier 2020 au moins) ont été radiées, portant le corps électoral à 160 citoyens dont on trouvera ci-dessous les caractéristiques. 131 ont été présents au CESE pour ces votes alors que 29 ont participé aux votes en ligne.

Pour cette Convention citoyenne que les circonstances (grèves de décembre, crise sanitaire et confinement) ont fortement allongé — 9 sessions obligatoires (c'est-à-dire donnant lieu à indemnisation) au lieu de 6, sur près de 9 mois au lieu de 4, et de multiples webinaires dans les 6 mois de l'année 2020 — le taux d'attrition du « plénum » des citoyens a donc été faible, 10% des citoyens titularisés au début ou en cours de Convention n'ayant pas fait partie du corps électoral final. Ainsi, 89 étaient présents aux 7 sessions tenues au CESE, 134 à au moins 6 sessions sur 7 (voir le tableau), ou 148 à au moins 5 sessions sur 7. En conséquence, la structure socio-démographique des présents s'est peu déformée au cours du temps, conservant à la Convention tout au long de son déroulement une excellente représentativité descriptive et une réelle continuité au collectif des citoyens.

Notons donc pour conclure que le vocable « les 150 citoyens » de la Convention est plus un symbole renvoyant à l'annonce du président de la République du 25 avril 2019, qu'à la réalité du recrutement ou au nombre des citoyens ayant participé aux travaux de la Convention. En effet, 191 citoyens ont initialement été tirés au sort, 178 ont participé au moins partiellement à ses travaux, 159 étaient présents lors de la première session, du 4 au 6 octobre 2019, et 160 ont voté lors de la dernière session (dont 29 à distance ; parmi les 160 votants, 147 étaient présents à la première session), du 19 au 21 juin 2020 pour le vote des propositions.

3. Caractéristiques sociodémographiques des participants à la Convention citoyenne pour le climat

Le tableau ci-dessous détaille les caractéristiques sociodémographiques des 175 personnes issues du recrutement initial, des 159 citoyens effectivement présents lors de la première session de la Convention citoyenne pour le climat, au moins à l'une des 3 journées du 4 au 6 octobre 2019, et enfin des 160 titulaires ayant participé aux votes de la septième et dernière session, du 19 au 21 juin 2020 (le calendrier d'ensemble de la Convention est présenté p. 10). Les tableaux suivants (section 4) détaillent ces caractéristiques pour les présents à toutes les sessions de la Convention.

Il convient de souligner qu'au cours des 9 mois de la Convention citoyenne (octobre 2019-juin 2020), il n'y a pas de déformation notable de la structure sociodémographique des présents au regard des quotas de recrutement et de variables additionnelles n'entrant pas dans la définition des quotas. Cela s'explique d'abord par la très grande assiduité des citoyens et la faible attrition du panel. Ainsi, sur les 159 présents à la session 1, 147 participent au vote en session 7. Sur les 160 votants en session 7, seuls 13 proviennent des recrutements complémentaires réalisés après le première session (pour les sessions 2 et 4).

Quotas de panélisation du recrutement	Population française ≥ 16 ans	Personnes recrutées (fin septembre 2019)		Personnes présentes à la 1 ^{ère} session (4-6 octobre 2019)		Personnes votant à la 7 ^{ème} session (19-21 juin 2020) (29 sont à distance)		Personnes présentes au CESE à au moins 6 sessions sur 7	
		Données transmises par Harris Interactive							
SEXE	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1. Homme	47,76	92	52,57	78	49,06	77	48,13	67	50,00
2. Femme	52,24	83	47,43	81	50,94	83	51,87	67	50,00
ÂGE	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
16 à 17 ans	2,96	5	2,86	5	3,14	7	4,38	7	5,22
18 à 24 ans	10,56	17	9,71	15	9,43	14	8,75	12	8,96
25 à 34 ans	15,25	29	16,57	26	16,35	24	15,00	21	15,67
35 à 49 ans	25,32	36	20,57	34	21,39	35	21,87	30	22,39
50 à 64 ans	24,09	52	29,72	48	30,19	51	31,87	41	30,60
65 ans et plus	21,82	34	19,43	31	19,50	29	18,13	23	17,16
NR		2	1,14	-	-	-	-	-	-
DIPLOME	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1. Sans diplôme ou CEP ou BEPC	27,60	38	21,71	38	23,90	40	25,00	33	24,63
2. CAP ou BEP	22,00	27	15,43	27	16,98	30	18,75	23	17,16
3. Baccalauréat	15,10	31	17,71	30	18,87	28	17,50	25	18,66
4. Diplôme supérieur au Bac	25,90	57	32,58	45	28,30	42	26,25	35	26,12
5. Actuellement étudiant	9,40	20	11,43	19	11,95	20	12,50	18	13,43
NR		2	1,14	-	-	-	-	-	-
Effectifs totaux		175	100,00	159	100,00	160	100,00	134	100,00

Quotas de panélisation du recrutement	Population française ≥ 16 ans	Personnes recrutées (fin septembre 2019)		Personnes présentes à la 1 ^{ère} session (4-6 octobre 2019)		Personnes votant à la 7 ^{ème} session (19-21 juin 2020) (29 sont à distance)		Personnes présentes au CESE à au moins 6 sessions sur 7	
	Données transmises par Harris Interactive								
CSP	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1. Agriculteurs	0,90	2	1,14	2	1,26	1	0,63	1	0,75
2. Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprise	3,47	6	3,43	6	3,77	7	4,38	4	2,99
3. Cadre supérieurs - Professions libérales	9,17	28	16,00	22	13,84	22	13,75	18	13,43
4. Professions intermédiaires	14,34	30	17,14	27	16,98	24	15,00	21	15,67
5. Employés	16,78	22	12,57	20	12,58	23	14,37	18	13,43
6. Ouvriers	13,27	13	7,43	13	8,18	15	9,37	13	9,70
7. Retraités	27,15	46	26,29	43	27,04	42	26,25	36	26,87
8. Autres inactifs	14,92	26	14,86	26	16,35	26	16,25	23	17,16
NR		2	1,14	-	-	-	-	-	-
Effectifs totaux		175	100,00	159	100,00	160	100,00	134	100,00
Variables additionnelles (et non quotas)									
FOYER	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1. Seul(e) sans enfant	39,51	43	24,57	41	25,79	40	25,00	32	23,88
2. Seule avec un ou plusieurs enfants	9,13	12	6,86	11	6,92	11	6,88	11	8,21
3. En couple sans enfant	25,77	48	27,43	41	25,79	44	27,50	33	24,63
4. En couple avec un ou plusieurs enfants	25,58	46	26,29	42	26,42	40	25,00	35	26,12
5. Autres situations*	1,15	24	13,71	24	15,09	25	15,63	23	17,16
NR		2	1,14	-	-	-	-	-	-
Effectifs totaux		175	100,00	159	100,00	160	100,00	134	100,00
NOMBRE D'ENFANTS dans le foyer	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0	63,99	116	66,29	105	66,04	107	66,88	87	64,93
1	16,53	27	15,43	26	16,35	25	15,63	22	16,42
2	13,25	20	11,43	17	11,32	18	11,25	16	11,94
3 et +	6,13	12	6,86	11	6,29	10	6,25	9	6,72
Effectifs totaux		175	100,00	159	100,00	160	100,00	134	100,00

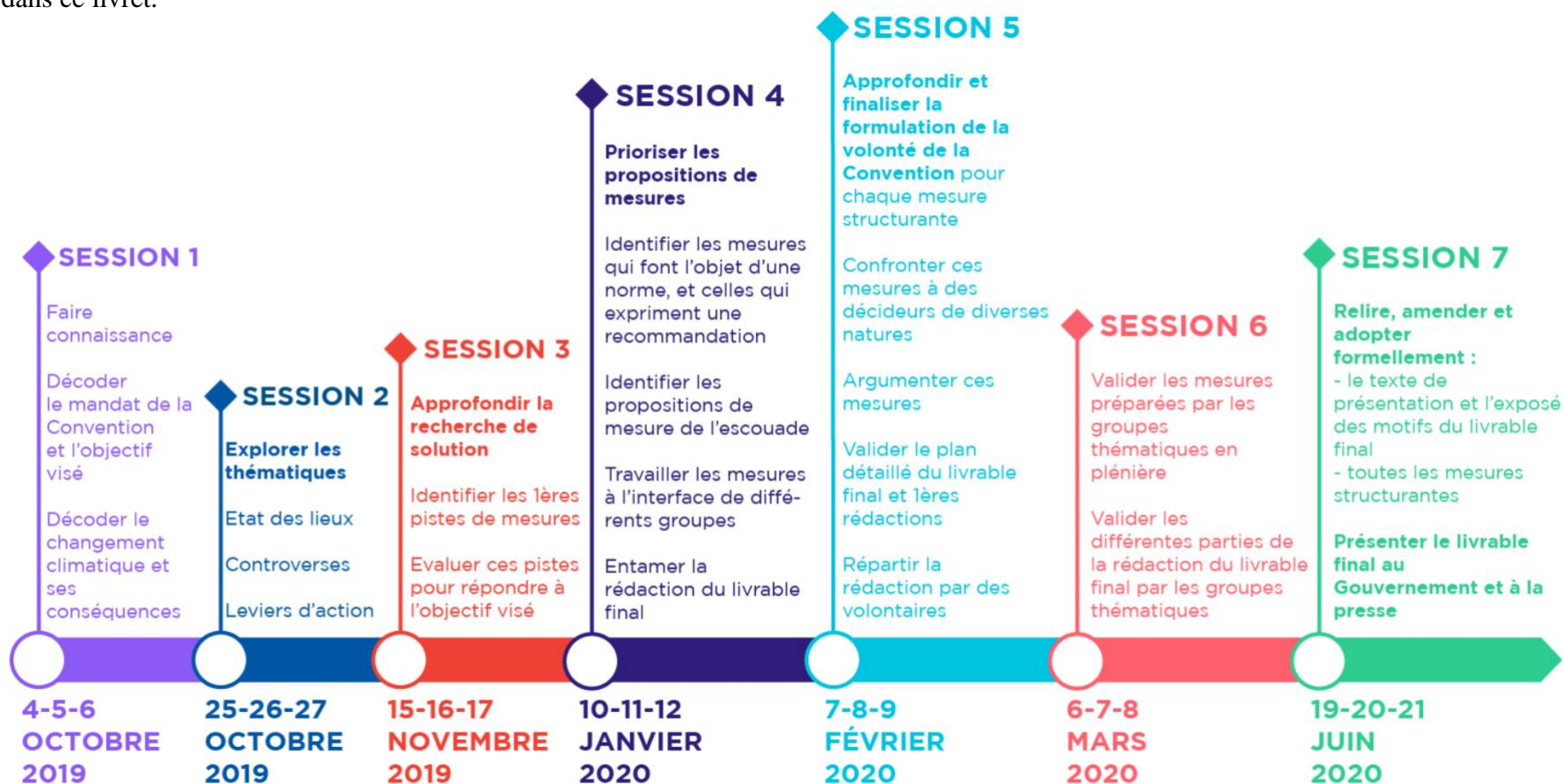
(*) La définition des « autres situations » dans les données de Harris Interactive diffère de celle indiquée par l'INSEE dans les statistiques issues des recensements. Elle inclut les étudiants que l'INSEE classe dans les familles sans enfant.

Quotas de panélisation du recrutement	Population française ≥ 16 ans	Personnes recrutées (fin septembre 2019, Données Harris Interactive)		Personnes présentes à la 1 ^{ère} session (4-6 octobre 2019)		Personnes votant à la 7 ^{ème} session (19-21 juin 2020)		Personnes présentes au CESE à au moins 6 sessions sur 7	
		%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
RÉGION									
01. L'Île-de-France	17,94	40	22,86	40	25,16	37	23,13	32	23,88
02. Le Centre-Val de Loire	3,94	7	4,00	7	4,40	6	3,75	4	2,99
03. La Bourgogne-Franche-Comté	4,36	2	1,14	2	1,26	2	1,25	2	1,49
04. La Normandie	5,07	4	2,29	4	2,52	2	1,25	2	1,49
05. Les Hauts de France	8,96	22	12,57	19	11,95	19	11,88	17	12,69
06. Le Grand Est	8,56	14	8,00	10	6,29	12	7,50	11	8,21
07. Les Pays de la Loire	5,49	10	5,71	9	5,66	9	5,63	9	6,72
08. La Bretagne	4,97	8	4,57	8	5,03	8	5,00	7	5,22
09. La Nouvelle Aquitaine	9,11	14	8,00	13	8,18	14	8,75	11	8,21
10. L'Occitanie	8,76	16	9,14	12	7,55	10	6,25	8	5,97
11. L'Auvergne-Rhône-Alpes	11,75	17	9,71	16	10,06	20	12,50	16	11,94
12. La Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,69	13	7,43	12	7,55	15	9,38	10	7,46
13. La Corse	0,50	1	0,57	1	0,63	1	0,63	0	0,00
971. Guadeloupe	0,56	2	1,14	2	1,26	2	1,25	2	1,49
972. Martinique	0,56	1	0,57	1	0,63	0	0,00	0	0,00
973. Guyane	0,34	1	0,57	1	0,63	1	0,63	1	0,75
974. La Réunion	1,18	2	1,14	2	1,26	2	1,25	2	1,49
NR	0,25	1	0,57	-	-	-	-	-	-
Effectifs totaux		175	100,00	159	100,00	160	100,00	134	100,00
UNITÉ URBAINE									
1. Communes appartenant à un grand pôle	59	106	63,48	97	63,40	100	64,52	87	67,44
2. Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle ou multipolarisées	24	39	23,35	34	22,22	30	19,36	23	17,83
3. Communes appartenant à un petit ou moyen pôle (ou à sa couronne) + autres communes multipolarisées ou isolées	17	22	13,17	22	14,38	25	16,12	19	14,73
Effectifs considérés	100	167	100,00	153	100,00	155	100,00	129	100,00
<i>dont habitant en quartier prioritaire « Politique de la ville » QPV</i>	9	16	9,58	19	12,42	19	12,26	17	13,18

4. Les citoyens présents aux sessions de la Convention citoyenne pour le climat

Prévu initialement pour durer 6 sessions étalées sur 4 mois, de début octobre 2019 à début février 2020, la Convention citoyenne pour le climat a finalement duré 9 mois, de début octobre 2019 à fin juin 2020, avec 7 sessions en présentiel et 2 sessions en webinaires. Le calendrier de la Convention a en effet dû être bouleversé, d'abord du fait des grèves de décembre 2019 qui ont conduit à reporter en janvier 2020 la session 4, initialement prévue du 6 au 8 décembre 2019, et permis d'ajouter une session supplémentaire à la demande des citoyens ; ensuite, en raison du confinement à partir de la mi-mars. Le calendrier annoncé lors de la session 4, le 10 janvier 2020, prévoyait que la session supplémentaire, la session 7 finale pendant laquelle serait voté l'ensemble des propositions élaborées par les citoyens, se tiendrait du 2 au 4 avril 2020. Le confinement a conduit à la reporter du 19 au 21 juin 2020. Pour maintenir la mobilisation des participants et avancer le travail en vue des votes de la session 7, deux sessions intermédiaires obligatoires en webinaire ont été programmées. La première (session 6bis), du 3 au 5 avril 2020 a permis de transmettre au gouvernement une sélection des mesures préparées en session 6 (mais non encore adoptées par l'ensemble de la Convention) afin d'alimenter le plan de relance pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. La seconde (session 6ter), les 30 et 31 mai 2020, a permis d'adopter les amendements sur les mesures préparées en session 6 afin de finaliser les mesures soumises au vote final en session 7.

Enfin, la Convention s'est à nouveau réunie du 26 au 28 février 2021 pour une 8^{ème} et ultime session, afin d'évaluer la fidélité aux propositions des citoyens du projet de loi Climat et Résilience, débattu ensuite au Parlement. Cette session 8, qui a réuni 123 citoyens, n'est pas prise en compte dans les tableaux présentés dans ce livret.



Caractéristiques sociodémographiques des citoyens présents aux différentes sessions / 1

Sessions	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	Session 5	Session 6	Session 6bis	Session 6ter	Session 7
Caractéristiques sociodémographiques en %	4-6/10/2019	25-27/10	15-17/11/2019	10-12/01/2020	7-9/02	6-8/03	3-5/04	30-31/05	19-21/06
Homme	49.06	48.43	49.68	48.05	48.61	52.63	48.39	47.15	48,13
Femme	50.94	51.57	50.32	51.95	51.39	47.37	51.61	52.85	51,87
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100,00
Âge									
16 à 17 ans	3.14	3.77	4.46	4.55	4.86	5.26	2.42	2.44	4,38
18 à 24 ans	9.43	8.81	9.55	9.74	9.03	9.02	5.65	6.50	8,75
25 à 34 ans	16.35	15.09	15.29	14.94	13.89	15.79	16.13	13.82	15,00
35 à 49 ans	21.38	21.38	20.38	22.08	23.61	21.80	22.58	23.58	21,87
50 a 64 ans	30.19	31.45	29.94	29.87	31.25	33.83	34.68	34.15	31,87
65 ans et plus	19.50	19.50	20.38	18.83	17.36	14.29	18.55	19.51	18,13
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Situation familiale									
1. Seul(e) sans enfant	25.79	25.16	23.57	24.03	23.61	22.56	26.61	26.83	25,00
2. Seul(e) avec un ou plusieurs enfants	6.92	6.92	7.01	7.79	8.33	7.52	7.26	8.94	6,88
3. En couple sans enfant	25.79	26.42	26.11	25.97	26.39	26.32	29.03	28.46	27,50
4. En couple avec un ou plusieurs enfants	26.42	26.42	26.75	25.32	25.00	27.07	26.61	24.39	25,00
5. (Autre situation)	15.09	15.09	16.56	16.88	16.67	16.54	10.48	11.38	15,63
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre d'enfants									
0	66.04	66.04	65.61	66.23	65.97	64.66	65.32	65.85	66,88
1	16.35	15.72	15.29	16.23	15.97	15.04	16.13	17.07	15,63
2	10.69	11.32	11.46	11.04	11.81	13.53	10.48	11.38	11,25
3+	6.92	6.92	7.64	6.49	6.25	6.77	8.06	5.69	6,25
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de citoyens présents	159	159	157	154	144	133	124	123	160

Caractéristiques sociodémographiques des citoyens présents aux différentes sessions / 2

Sessions Caractéristiques sociodémographiques en %	Session 1 4-6/10/2019	Session 2 25-27/10	Session 3 15-17/11/2019	Session 4 10-12/01/2020	Session 5 7-9/02	Session 6 6-8/03	Session 6bis 3-5/04	Session 6ter 30-31/05	Session 7 19-21/06
Niveau de diplôme									
1. Sans diplôme ou CEP ou BEPC	23.90	24.53	24.20	25.32	25.00	23.31	26.61	26.83	25,00
2. CAP ou BEP	16.98	17.61	16.56	17.53	20.14	17.29	17.74	17.89	18,75
3. Baccalauréat	18.87	17.61	18.47	18.18	18.75	18.80	20.16	18.70	17,50
4. Diplôme supérieur au bac	28.30	27.67	28.03	25.32	23.61	26.32	28.23	27.64	26,25
5. Actuellement étudiant	11.95	12.58	12.74	13.64	12.50	14.29	7.26	8.94	12,50
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Catégorie socioprofessionnelle									
1. Agriculteurs	1.26	1.26	1.27	0.65	0.69	0.75	0.81	0.81	0,63
2. Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprise	3.77	3.77	3.18	3.25	4.17	4.51	2.42	1.63	4,38
3. Cadres supérieurs - Professions libérales	13.84	13.84	14.01	12.99	13.19	15.04	16.13	13.01	13,75
4. Professions intermédiaires	16.98	15.72	15.29	14.94	15.28	15.79	14.52	16.26	15,00
5. Employés	12.58	13.84	13.38	14.29	15.28	14.29	16.13	17.07	14,37
6. Ouvriers	8.18	8.81	8.92	9.09	9.72	7.52	9.68	10.57	9,37
7. Retraités	27.04	27.04	27.39	27.27	25.00	24.81	29.84	28.46	26,25
8. Inactifs	16.35	15.72	16.56	17.53	16.67	17.29	10.48	12.20	16,25
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de citoyens présents	159	159	157	154	144	133	124	123	160

Caractéristiques sociodémographiques des citoyens présents aux différentes sessions / 3

Sessions en %	Session 1 4-6/10/2019	Session 2 25-27/10	Session 3 15-17/11/2019	Session 4 10-12/01/2020	Session 5 7-9/02	Session 6 6-8/03	Session 6bis 3-5/04	Session 6ter 30-31/05	Session 7 19-21/06
Caractéristiques sociodémographiques									
Région	25.16	23.90	22.29	25.32	22.92	25.56	22.58	24.39	22.90
1. Ile-de-France									
2. Centre-Val de Loire	4.40	3.77	3.82	1.95	2.78	4.51	3.23	4.07	3.82
3. Bourgogne-Franche- Comte	1.26	1.26	1.27	1.30	1.39	0.75	0.81	0.81	0.76
4. Normandie	2.52	1.89	1.27	1.30	1.39	1.50	1.61	1.63	1.53
5. Hauts de France	11.95	11.32	12.10	12.34	11.11	12.78	10.48	10.57	12.21
6. Grand Est	6.29	7.55	7.01	7.14	8.33	7.52	8.06	8.13	8.40
7. Pays de la Loire	5.66	5.66	5.73	5.84	6.25	6.02	7.26	4.88	5.34
8. Bretagne	5.03	5.03	5.10	5.19	5.56	5.26	5.65	5.69	5.34
9. Nouvelle Aquitaine	8.18	8.81	8.92	7.79	8.33	9.02	8.87	9.76	9.16
10. Occitanie	7.55	6.29	7.01	5.84	5.56	5.26	4.84	4.88	5.34
11. Auvergne-Rhône- Alpes	10.06	11.32	11.46	12.34	13.19	11.28	12.90	12.20	12.21
12. Provence-Alpes-Côte d'Azur	7.55	9.43	9.55	9.09	9.72	6.77	9.68	8.94	9.16
13. Corse	0.63	0.63	0.64	0.65	0.00	0.00	0.81	0.81	0.76
971. Guadeloupe	1.26	1.26	1.27	1.30	1.39	1.50	1.61	1.63	0.76
972. Martinique	0.63	0.63	0.64	0.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
973. Guyane	0.63	0.63	0.64	0.65	0.69	0.75	0.00	0.81	0.76
974. La Réunion	1.26	0.63	1.27	1.30	1.39	1.50	1.61	0.81	1.53
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Type de communes									
1. Communes appartenant à un grand pôle	61.01	61.64	61.15	61.69	64.58	64.66	63.71	60.16	62.60
2. Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle, ou multipolarisées	21.38	19.50	19.11	19.48	18.06	18.80	14.52	16.26	18.32
3. Communes appartenant à un petit ou moyen pôle (ou à sa couronne) + autres	13.84	15.72	15.92	14.94	13.89	12.78	18.55	20.33	16.03
4. Non réponse	3.77	3.14	3.82	3.90	3.47	3.76	3.23	3.25	3.05
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Quartier prioritaire de la politique de la ville									
1. Oui	11.32	11.32	10.83	11.69	11.11	12.03	9.68	10.57	12.21
2. Non	88.05	88.05	88.54	87.66	88.89	87.97	90.32	89.43	87.79
3. Non réponse	0.63	0.63	0.64	0.65	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Nombre de citoyens présents	159	159	157	154	144	133	124	123	131

5. Composition des groupes thématiques de la Convention citoyenne pour le climat

La première session, du 4 au 6 octobre, a été consacrée à la prise de connaissance — et à la prise de conscience par les citoyens, ainsi que nombre d’entre eux l’ont rapporté — des grands enjeux climatiques et de leurs conséquences. Elle a fonctionné essentiellement avec des conférences et des auditions en plénière, et des discussions autour de ces exposés en petites tables, les citoyens changeant de table à chaque séquence afin de rencontrer le maximum d’autres membres de la Convention au cours du week-end. Il leur a été exposé que pour les sessions suivantes, les citoyens travailleraient principalement en 5 groupes thématiques — Consommer (CO), Produire et Travailler (PT), Se Déplacer (SD), Se Loger (SL), Se Nourrir (SN) — et seraient affectés jusqu’à la fin de la Convention à un de ces groupes par tirage au sort. Le tirage au sort a eu lieu le dimanche 6 octobre à la fin de première session. Le travail en groupe a commencé à la deuxième session (25-27 octobre 2019). Il s’est prolongé jusqu’à la 5^{ème} session comprise (7 au 9 février 2020), les sessions 6 et 7 se déroulant essentiellement en plénière. Chaque groupe a eu de novembre à janvier plusieurs sessions de travail en webinaire.

Pour affecter les citoyens aux groupes thématiques, le tirage au sort a été réalisé avec une urne pour les femmes et une pour les hommes, afin de garantir la parité dans chaque groupe. Mais aucun autre quota n’a été pris en compte. Les tableaux qui suivent indiquent pour les 5 groupes thématiques les caractéristiques sociodémographiques des participants à la deuxième session de la Convention (25-27 octobre 2019), la première pendant laquelle les citoyens, après avoir été répartis dans ces groupes, y ont principalement travaillé. Les citoyens issus du recrutement complémentaire effectué pour la deuxième session ont également rejoint un groupe tiré au sort à leur arrivée au CESE le 25 octobre.

La structure des groupes varie notablement selon quelques variables sociodémographiques (l’âge, le niveau de diplôme, les professions, la répartition géographique). En particulier, il existe une différence de composition statistiquement significative entre les groupes PT et SD pour l’âge, mais aussi pour la situation familiale, la PCS et le type d’unité urbaine. Dans quelle mesure les différences de composition des groupes ont pu influencer la dynamique et les résultats de leurs travaux reste une question de recherche que l’observation suivie des travaux de chaque groupe éclairera utilement.

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session /1

Genre et âge

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe	Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
Homme	(effectif)	14	17	13	18	15	77	14	17	13	18	15
	(%)	46.67	48.57	46.43	52.94	46.88	48.43 / 100.00	18.18	22.08	16.88	23.38	19.48
Femme	(effectif)	16	18	15	16	17	82	16	18	15	16	17
	(%)	53.33	51.43	53.57	47.06	53.13	51.57 / 100.00	19.51	21.95	18.29	19.51	20.73
Âge												
16 à 17 ans	(effectif)	3	0	0	2	1	6	3	0	0	2	1
	(% en ligne)						100.00	42.86	0.00	0.00	28.57	28.57
	(% en colonne)	9.09	0.00	0.00	5.56	6.06	3.77					
18 à 24 ans	(effectif)	3	0	7	1	3	14	3	0	7	1	3
	(% en ligne)						100.00	26.67	0.00	46.67	6.67	20.00
	(% en colonne)	12.12	0.00	21.21	2.78	9.09	8.82					
25 à 34 ans	(effectif)	3	6	5	6	4	24	3	6	5	6	4
	(% en ligne)						100.00	11.54	23.08	26.92	23.08	15.38
	(% en colonne)	9.09	17.14	21.21	16.67	12.12	15.29					
35 à 49 ans	(effectif)	7	7	8	3	9	34	7	7	8	3	9
	(% en ligne)						100.00	21.62	18.92	24.32	10.81	24.32
	(% en colonne)	24.24	20.00	27.27	11.11	27.27	21.76					
50 à 64 ans	(effectif)	7	12	5	15	11	50	7	12	5	15	11
	(% en ligne)						100.00	15.09	22.64	11.32	30.19	20.75
	(% en colonne)	24.24	34.29	18.18	44.44	33.33	31.18					
65 ans et plus	(effectif)	7	10	3	7	4	31	7	10	3	7	4
	(% en ligne)						100.00	21.88	31.25	12.50	21.88	12.50
	(% en colonne)	21.21	28.57	12.12	19.44	12.12	18.82					
Effectif par groupe	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session 2/

Niveau de diplôme	Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
	Groupe	CO	PT	SD	SL		SN	CO	PT	SD	SL
1. Sans diplôme ou CEP ou BEPC (effectif)	10	8	7	7	7	39	10	8	7	7	7
(% en ligne)						100.00	25.64	20.51	17.95	17.95	17.95
(% en colonne)	33.33	22.86	25.00	20.59	21.88	24.53					
2. CAP ou BEP (effectif)	5	8	2	7	6	28	5	8	2	7	6
(% en ligne)						100.00	17.86	28.57	7.14	25.00	21.43
(% en colonne)	16.67	22.86	7.14	20.59	18.75	17.61					
3. Baccalauréat (effectif)	3	5	5	8	7	28	3	5	5	8	7
(% en ligne)						100.00	10.71	17.86	17.86	28.57	25.00
(% en colonne)	10.00	14.29	17.86	23.53	21.88	17.61					
4. Diplôme supérieur au bac (effectif)	6	14	9	8	7	44	6	14	9	8	7
(% en ligne)						100.00	13.64	31.82	20.45	18.18	15.91
(% en colonne)	20.00	40.00	32.14	23.53	21.88	27.67					
5. Actuellement étudiant (effectif)	6	0	5	4	5	20	6	0	5	4	5
(% en ligne)						100.00	30.00	0.00	25.00	20.00	25.00
(% en colonne)	20.00	0.00	17.86	11.76	15.63	12.58					
Effectif par groupe (effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session 3/

Catégorie socioprofessionnelle	Groupe	Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
1. Agriculteurs	(effectif)	1	0	1	0	0	2	1	0	1	0	0
	(% en ligne) (% en colonne)	3.33	0.00	3.57	0.00	0.00	100.00 1.26	50.00	0.00	50.00	0.00	0.00
2. Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprise	(effectif)	1	1	1	2	1	6	1	1	1	2	1
	(% en ligne) (% en colonne)	3.33	2.86	3.57	5.88	3.13	100.00 3.77	16.67	16.67	16.67	33.33	16.67
3. Cadre supérieurs - Professions libérales	(effectif)	3	7	2	8	2	22	3	7	2	8	2
	(% en ligne) (% en colonne)	10.00	20.00	7.14	23.53	6.25	100.00 13.84	13.64	31.82	9.09	36.36	9.09
4. Professions intermédiaires	(effectif)	4	7	6	4	4	25	4	7	6	4	4
	(% en ligne) (% en colonne)	13.33	20.00	21.43	11.76	12.50	100.00 15.72	16.00	28.00	24.00	16.00	16.00
5. Employés	(effectif)	4	3	8	3	4	22	4	3	8	3	4
	(% en ligne) (% en colonne)	13.33	8.57	28.57	8.82	12.50	100.00 13.84	18.18	13.64	36.36	13.64	18.18
6. Ouvriers	(effectif)	2	5	1	1	5	14	2	5	1	1	5
	(% en ligne) (% en colonne)	6.67	14.29	3.57	2.94	15.63	100.00 8.81	14.29	35.71	7.14	7.14	35.71
7. Retraités	(effectif)	9	11	4	10	9	43	9	11	4	10	9
	(% en ligne) (% en colonne)	30.00	31.43	14.29	29.41	28.13	100.00 27.04	20.93	25.58	9.30	23.26	20.93
8. Inactifs	(effectif)	6	1	5	6	7	25	6	1	5	6	7
	(% en ligne) (% en colonne)	20.00	2.86	17.86	17.65	21.88	100.00 15.72	24.00	4.00	20.00	24.00	28.00
Effectif par groupe	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session /4

Région de résidence

Région	Groupe	Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
1. Ile-de-France	(effectif)	9	7	5	8	9	38	9	7	5	8	9
	(% en ligne)						100.00	23.68	18.42	13.16	21.05	23.68
	(% en colonne)	30.00	20.00	17.86	23.53	28.13	23.90					
2. Centre-Val de Loire	(effectif)	0	1	1	2	2	6	0	1	1	2	2
	(% en ligne)						100.00	0.00	16.67	16.67	33.33	33.33
	(% en colonne)	0.00	2.86	3.57	5.88	6.25	3.77					
3. Bourgogne-Franche-Comté	(effectif)	1	0	0	1	0	2	1	0	0	1	0
	(% en ligne)						100.00	50.00	0.00	0.00	50.00	0.00
	(% en colonne)	3.33	0.00	0.00	2.94	0.00	1.86					
4. Normandie	(effectif)	0	1	0	2	0	3	0	1	0	2	0
	(% en ligne)						100.00	0.00	33.33	0.00	66.67	0.00
	(% en colonne)	0.00	2.86	0.00	5.88	0.00	1.26					
5. Hauts de France	(effectif)	3	7	3	1	4	18	3	7	3	1	4
	(% en ligne)						100.00	16.67	38.89	16.67	5.56	22.22
	(% en colonne)	10.00	20.00	10.71	2.94	12.50	11.32					
6. Grand Est	(effectif)	3	2	3	2	2	12	3	2	3	2	2
	(% en ligne)						100.00	25.00	16.67	25.00	16.67	16.67
	(% en colonne)	10.00	5.71	10.71	5.88	6.25	7.55					
7. Pays de la Loire	(effectif)	1	2	1	4	1	9	1	2	1	4	1
	(% en ligne)						100.00	11.11	22.22	11.11	44.44	11.11
	(% en colonne)	3.33	5.71	3.57	11.76	3.13	5.66					
8. Bretagne	(effectif)	1	2	0	1	4	8	1	2	0	1	4
	(% en ligne)						100.00	12.50	25.00	0.00	12.50	50.00
	(% en colonne)	3.33	5.71	0.00	2.94	12.50	5.03					
9. Nouvelle Aquitaine	(effectif)	3	3	4	1	3	14	3	3	4	1	3
	(% en ligne)						100.00	21.43	21.43	28.57	7.14	21.43
	(% en colonne)	10.00	8.57	14.29	2.94	9.38	8.81					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session /5
Région de résidence (suite)

Région	Groupe	Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
10. Occitanie	(effectif)	0	5	2	1	2	10	0	5	2	1	2
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	14.29	7.14	2.94	6.25	100.00 6.29	0.00	50.00	20.00	10.00	20.00
11. Auvergne-Rhone- Alpes	(effectif)	5	1	5	6	1	18	5	1	5	6	1
	(% en ligne) (% en colonne)	16.67	2.89	17.86	17.65	3.13	100.00 11.32	27.78	5.56	27.78	33.33	5.56
12. Provence-Alpes-Côte d'Azur	(effectif)	4	4	1	4	2	15	4	4	1	4	2
	(% en ligne) (% en colonne)	13.33	11.43	3.57	11.76	6.25	100.00 9.43	26.67	26.67	6.67	26.67	13.33
13. Corse	(effectif)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	0.00	0.00	0.00	3.13	100.00 0.63	0.00	0.00	0.00	0.00	100.00
971. Guadeloupe	(effectif)	0	0	1	0	1	2	0	0	1	0	1
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	0.00	3.57	0.00	3.13	100.00 1.26	0.00	0.00	50.00	0.00	50.00
972. Martinique	(effectif)	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	0.00	3.57	0.00	0.00	100.00 0.63	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00
973. Guyane	(effectif)	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	0.00	3.57	0.00	0.00	100.00 0.63	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00
974. La Réunion	(effectif)	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	0
	(% en ligne) (% en colonne)	0.00	0.00	0.00	3.57	0.00	100.00 0.63	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
Effectif par groupe	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session /6

Types de commune et quartier prioritaire Politique de la ville		Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
Types de communes												
1. Communes appartenant à un grand pôle	(effectif)	20	27	11	23	17	98	20	27	11	23	17
	(% en ligne)						100.00	20.41	27.55	11.22	23.47	17.35
	(% en colonne)	66.67	77.14	39.29	67.65	53.13	61.64					
2. Communes appartenant à la couronne d'un grand pôle, ou multipolarisées	(effectif)	3	4	10	8	6	31	3	4	10	8	6
	(% en ligne)						100.00	9.68	12.90	32.26	25.81	19.35
	(% en colonne)	10.00	11.43	35.71	23.53	18.75	19.50					
3. Communes appartenant à un petit ou moyen pôle (ou à sa couronne) + autres	(effectif)	7	4	4	2	8	25	7	4	4	2	8
	(% en ligne)						100.00	28.00	16.00	16.00	8.00	32.00
	(% en colonne)	23.33	11.43	14.29	5.88	25.00	15.72					
4. Non réponse	(effectif)	0	0	3	1	1	5	0	0	3	1	1
	(% en ligne)						100.00	0.00	0.00	60.00	20.00	20.00
	(% en colonne)	0.00	0.00	10.71	2.94	3.13	3.14					
Ensemble	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					
Quartier prioritaire Politique de la ville												
1. Oui	(effectif)	3	4	2	3	6	18	3	4	2	3	6
	(% en ligne)						100.00	16.67	22.22	11.11	16.67	33.33
	(% en colonne)	10.00	11.43	7.14	8.82	18.75	11.32					
2. Non	(effectif)	27	31	25	31	26	140	27	31	25	31	26
	(% en ligne)						100.00	19.29	22.14	17.86	22.14	18.57
	(% en colonne)	90.00	88.57	89.29	91.18	91.25	88.05					
3. Non réponse	(effectif)	0	0	1	0	0	1	0	0	1	0	0
	(% en ligne)						100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00
	(% en colonne)	0.00	0.00	3.57	0.00	0.00	0.63					
Effectif par groupe	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					

Caractéristiques sociodémographiques par groupe thématique des présents à la deuxième session /7

Situation familiale et nombre d'enfants		Distribution dans chaque groupe (% en colonne)					Ensemble	Différences entre les groupes (% en ligne)				
		CO	PT	SD	SL	SN		CO	PT	SD	SL	SN
Situation familiale												
1. Seul(e) sans enfant	(effectif)	6	14	4	11	5	40	6	14	4	11	5
	(% en ligne)						100.00	15.00	35.00	10.00	27.50	12.50
	(% en colonne)	20.00	40.00	14.29	32.35	15.63	25.16					
2. Seul(e) avec un ou plusieurs enfants	(effectif)	3	2	1	0	5	11	3	2	1	0	5
	(% en ligne)						100.00	27.27	18.18	9.09	0.00	45.45
	(% en colonne)	10.00	5.71	3.57	0.00	15.63	6.92					
3. En couple sans enfant	(effectif)	7	11	6	9	9	42	7	11	6	9	9
	(% en ligne)						100.00	16.67	26.19	14.29	21.43	21.43
	(% en colonne)	23.33	31.43	21.43	26.47	28.13	26.42					
4. En couple avec un ou plusieurs enfants	(effectif)	8	8	9	9	8	42	8	8	9	9	8
	(% en ligne)						100.00	19.05	19.05	21.43	21.43	19.05
	(% en colonne)	26.67	22.86	32.14	26.47	25.00	26.42					
5. Autre situation	(effectif)	6	0	8	5	5	24	6	0	8	5	5
	(% en ligne)						100.00	25.00	0.00	33.33	20.83	20.83
	(% en colonne)	20.00	0.00	28.57	14.71	15.63	15.09					
Nombre d'enfants												
0	(effectif)	18	25	18	25	19	105	18	25	18	25	19
	(% en ligne)						100.00	17.14	23.81	17.14	23.81	18.10
	(% en colonne)	60.00	71.43	64.29	73.53	59.38	66.04					
1	(effectif)	3	4	6	5	7	25	3	4	6	5	7
	(% en ligne)						100.00	12.00	16.00	24.00	20.00	28.00
	(% en colonne)	10.00	11.43	21.43	14.71	21.88	15.72					
2	(effectif)	8	3	2	1	4	18	8	3	2	1	4
	(% en ligne)						100.00	44.44	16.67	11.11	5.56	22.22
	(% en colonne)	26.67	8.57	7.14	2.94	12.50	11.32					
3 et plus	(effectif)	1	3	2	3	2	11	1	3	2	3	2
	(% en ligne)						100.00	9.09	27,27	18,18	27,27	18,18
	(% en colonne)	3.33	8.57	7,14	8,82	6,26	6,92					
Effectif par groupe												
	(effectif)	30	35	28	34	32	159	30	35	28	34	32
	(% en ligne)						100.00	18.87	22.01	17.61	21.38	20.13
	(% en colonne)	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00					